

Titre du projet:	Connecter la Mission des Nations Unies en Haïti
Organisation leader:	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)
Service de l'UNOPS:	Services communs de l'ONU

Les centres de communications en Haïti, mis en place il y a 5 ans pour connecter l'équipe internationale de la mission de l'ONU, se révèlent encore plus utiles après le séisme de janvier 2010.

MINUSTAH

Les 13 centres de communications, administrés par l'UNOPS au nom de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), ont été ouverts en 2005 pour gérer le système radiophonique de la Mission.



Le centre de communication radio de la MINUSTAH

La MINUSTAH est le plus récent des déploiements de l'ONU dans ce pays des Caraïbes depuis 1994. Elle a été chargée de mettre en place un environnement favorable qui permet d'assurer la protection des civils, invite à la réconciliation nationale et encourage les réformes gouvernementales.

Depuis le tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010 qui a coûté la vie de plus de 220 000 personnes selon les chiffres du gouvernement haïtien, dont 101 membres du personnel de l'ONU, les Nations Unies ont décidé d'augmenter les pouvoirs d'action de la MINUSTAH afin de soutenir les efforts immédiats de relèvement, de reconstruction et de stabilisation dans le pays.

Le projet

Pendant le tremblement de terre, le système de télécommunications en Haïti a subi des dégâts importants, comme l'effondrement des tours ou la surcharge des réseaux qui ont rendu les appels téléphoniques très difficiles.

A l'exception du système radiophonique groupé utilisé dans la capitale (communément appelé « trunking », gestion des liaisons et groupage des lignes), les centres de communications de la MINUSTAH dans les régions voisines ont été en grande partie épargnés et ont pu continuer à transmettre sur les fréquences UHF (ultra hautes fréquences), VHF (très hautes fréquences) et HF (hautes fréquences).

Le système constitue maintenant un moyen important pour coordonner les efforts de secours entre la MINUSTAH, les agences des Nations Unies et tous ceux qui participent aux efforts d'assistance et de reconstruction.



Une grande partie de la capitale a été détruite à la suite du tremblement de terre

La MINUSTAH a créé ces centres de communications pour fournir un système de communications fiable à l'intention de tous les membres de la Mission, beaucoup d'entre eux n'étant

pas familiers avec les technologies radiophoniques ou avec les protocoles adoptés par la Mission.

La MINUSTAH a demandé à l'UNOPS de soutenir cette initiative en organisant le recrutement et la mise en place d'un réseau qui a vu le jour sous la forme de quatre centres de communications sous l'auspice du Service des communications et des technologies de l'information (CITS). Il existe maintenant 13 centres, ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Les centres emploient plus de 200 employés nationaux, dont plus de 60 femmes. Chaque mois, ils suivent en moyenne la trace de 3 000 déplacements motorisés transportant 8 000 passagers.

Par mois, le réseau exécute près de 18 000 contrôles radios. Il diffuse à l'antenne près de 300 émissions de sécurité, plus de 350 rapports météorologiques, et plus de 200 messages sur le contrôle des mouvements. Les centres forment aussi le nouveau personnel de l'ONU à l'usage des différentes fréquences et des téléphones satellites.

De plus, le réseau a mis en place un système de recrutement et assure le développement des capacités des membres du personnel national, aidant beaucoup d'entre eux à trouver des emplois permanents et/ou mieux rémunérés, au sein de la MINUSTAH ou auprès d'autres employeurs.



Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

Lors des catastrophes naturelles précédentes, comme lors des ouragans de 2008, les centres de communications ont été aussi fortement engagés dans les efforts de la MINUSTAH pour la coordination de l'assistance, et ont assuré l'accès des

services de sauvetage aux victimes des Nations Unies et des populations locales.

Ils accomplissent un certain nombre d'autres services vitaux tels que :

- La vérification de l'état des radios du bureau de la Mission et des véhicules, et le signalement des équipements défectueux
- Le suivi de la sécurité du personnel civil de la MINUSTAH grâce à des contrôles radios quotidiens
- Le suivi des mouvements du personnel de la MINUSTAH et de l'agence en véhicule motorisé ou en bateau, sur l'ensemble du territoire placé sous la responsabilité de la Mission
- La diffusion d'informations et de conseils au sujet des conditions routières, des manifestations publiques et des accidents
- La transmission quotidienne des prévisions météorologiques
- La diffusion du contrôle des mouvements
- L'émission des annonces relatives à la sécurité, aux affaires administratives et aux ordres d'évacuation, à la demande du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS)
- L'aide aux agences des Nations Unies, à la demande des équipes dirigeantes
- Le soutien du personnel de la MINUSTAH chargé des élections
- La mise en relation de la MINUSTAH avec les communautés locales en Haïti, en collaboration avec les centres multimédia du Bureau de la Communication et de l'Information Publique de la Mission
- La formation continue à l'usage et au respect du protocole radiophonique du personnel de la Mission, des partenaires de l'agence, et des clients et partenaires
- Le développement des capacités des membres du personnel national en termes de compétences administratives et de communication, de politiques et de procédures